

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 20 FEVRIER 2020**

Délibération
n° 2020.02.042.B

**Fleuve en fête -
Edition 2020 :
demande de
subvention auprès
des partenaires
publics et sollicitation
de sponsoring auprès
des partenaires
privés**

LE VINGT FEVRIER DEUX MILLE VINGT à 17h30, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **14 février 2020**

Secrétaire de séance : Gérard ROY

Membres présents :

Jean-François DAURE, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Michel BUISSON, Jean-Claude COURARI, Véronique DE MAILLARD, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Denis DUROCHER, François ELIE, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Annie MARAIS, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Alain THOMAS, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Ont donné pouvoir :

Michel ANDRIEUX à Roland VEAUX

Excusé(s) :

Michel ANDRIEUX, Guy ETIENNE, Jeanne FILLoux, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, François NEBOUT

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 20 FEVRIER 2020

**DELIBERATION
N° 2020.02.042.B**

TOURISME ET PATRIMOINE

Rapporteur : **Monsieur DAURE**

FLEUVE EN FETE - EDITION 2020 : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DES PARTENAIRES PUBLICS ET SOLLICITATION DE SPONSORING AUPRES DES PARTENAIRES PRIVES

GrandAngoulême souhaite reconduire pour la seconde année consécutive la manifestation « Fleuve en fête », le week-end du 4 et 5 juillet 2020.

Le projet porte sur la valorisation du fleuve Charente dans une volonté de renforcer l'attractivité touristique du territoire. Cette manifestation s'inscrit dans un cadre plus large, puisqu'il relève d'une coopération avec quatre autres territoires : Grand Cognac, les communautés d'agglomération de Saintes, Rochefort et Royan. Cette année, du fait de la participation de l'agglomération de Royan, l'intitulé évolue : Fleuve(s) en Fête, mettant en valeur la Charente et la Seudre.

Localement il s'agira donc, dans un premier temps, de partir à la découverte de son histoire, de faire connaître ses atouts, son utilité à travers les siècles et de présenter les différentes activités autour de l'offre de loisirs, du sport, de la randonnée, de l'itinérance...

Au-delà d'une ambition de développement touristique de plus long terme, la valorisation du fleuve vise dans un premier temps les habitants. Elle doit permettre une réappropriation de celui-ci, à travers l'animation des berges (culturelle, sportive, de loisir...) et du fleuve lui-même (course en eau libre, aviron, canoë-kayak...) afin de générer une grande affluence aux bords du fleuve, augmenter sa visibilité et ainsi avoir un impact sur le développement du territoire.

GrandAngoulême s'est attaché à construire un véritable projet multi-partenarial qui assure la richesse, la diversité et la densité du programme qui est proposé. Les activités sont proposées par les services de GrandAngoulême, ainsi qu'une vingtaine de partenaires, dont la ville d'Angoulême, avec des représentants du secteur associatif (sportif, culturel, patrimonial...) ainsi que des prestataires privés.

L'évènement se déroulera à Angoulême, principalement sur le port l'Houmeau et l'île de Bourginès.

Le programme est conçu et coordonné par les ressources internes de GrandAngoulême que sont les services Tourisme, Culture, Pays d'Art et d'Histoire, Sport, Environnement, Communication et Patrimoine.

Le projet s'articule autour de quatre axes qui sont :

- **la découverte et la compréhension** du fleuve dans son ensemble et à partir de son histoire ;
- **l'initiation et la participation** à diverses activités fluviales de loisirs et sportives ou à des ateliers ;
- **Initiation et/ou sensibilisation** au patrimoine dans sa dimension environnementale et écologique ;
- **la convivialité et gastronomie.**

Une partie de la communication (nom, graphisme) a été conçue de manière commune à l'échelle de cinq agglomérations avec une cible de public représentant un potentiel de 350 000 habitants.

A noter que lors de la première édition, les réponses aux demandes de subventions portées par GrandAngoulême se sont avérées négatives.

Pour cette seconde édition, le plan de financement prévisionnel de l'évènement est le suivant :

Typologie des dépenses	Montant TTC	Recettes	Montant	%
Programmation / Animations	12 150 €	Département	2 000 €	4,28%
Prestations de services (technique...)	13 400 €	Région	2 000 €	4,28%
Communication	4 044 €	GrandAngoulême	42 734 €	91,44%
Divers (accueil, frais de bouche, autres ...)	10 440 €			
Ressources humaines internes	6 700 €			
TOTAL	46 734 €	TOTAL	46 734 €	

Je vous propose :

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée, à solliciter toutes les subventions mobilisables, notamment auprès du conseil départemental, du conseil régional et de l'Etat, tel que présenté dans le plan de financement ci-dessus ;

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée, à signer les documents afférents à la mise en œuvre de l'opération.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 27 février 2020	<u>Affiché le :</u> 27 février 2020